

Ministry of Education

Instruction & Leadership Development Division
13th Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2
Tel. : 416-314-3664
Fax. : 416-325-7019
TTY : 416-325-3408

Ministère de l'Éducation

Division de l'enseignement et du
développement du leadership
13^e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto (Ontario) M7A 1L2
Tél. : 416-314-3664
Télééc. : 416-325-7019
ATS : 416-325-3408

**NOTE DE SERVICE****DESTINATAIRES :**

Directions de l'éducation
Agentes et agents de supervision et secrétaires-trésorières et
trésoriers des administrations scolaires
Direction des écoles provinciales

DE :

Barry Pervin
Sous-ministre adjoint
Division de l'enseignement et du développement du leadership

DATE :

Le 24 juin 2009

OBJET :

Leadership avec résolution: Attentes, financement et soutien de la
Stratégie ontarienne en matière de leadership en 2009-2010

Je suis heureux de vous informer des attentes de mise en œuvre et du financement connexe des initiatives qui seront menées en 2009-2010 dans le cadre de la Stratégie ontarienne en matière de leadership.

Considérée comme l'un des engagements pris dans le document *Tonifier l'éducation en Ontario* (2008), la Stratégie ontarienne en matière de leadership (SOL – voir l'aide-mémoire ci-jointe) est conçue pour favoriser le leadership de la meilleure qualité possible dans les écoles et les conseils scolaires à l'échelle de la province. La réussite du leadership, telle qu'établie dans le Cadre de leadership de l'Ontario (voir <http://www.education-leadership-ontario.ca/files/FrameworkActionf.pdf>), est une condition requise pour le rendement des élèves. Il incombe spécialement aux directions d'école de se concentrer sur le leadership pédagogique, qui approfondit et élargit les efforts en matière de littératie et de numératie, comble les écarts dans le rendement des élèves et augmente les taux d'obtention de diplôme.

À l'automne 2008-2009, nous avons lancé la SOL, ainsi que l'initiative Leader à leader, l'évaluation du rendement des directions d'école et des directions adjointes, et le mentorat pour les leaders scolaires et les leaders du système nouvellement nommés. La mise en œuvre de ces initiatives se poursuivra et, en outre, on s'attend à ce que les conseils scolaires aient des plans de relève et de perfectionnement des compétences en place en 2009-2010. Des détails de ces initiatives sont donnés ci-dessous.

Mentorat pour les leaders scolaires nouvellement nommés

Le ministère continuera à soutenir le mentorat en 2009-2010. Pour vous aider à mener des activités de planification, l'affectation théorique est de 20 000 \$ en financement de base par conseil scolaire et sera versée en août 2009. En outre, en se fondant sur les rapports finaux du 6 juillet 2009 et le nombre de participantes et participants en 2009-2010, un montant

proportionnel par mentoré rattaché à un mentor sera établi. Aux fins de la planification, un montant variant entre 1 200 \$ et 1 400 \$ est prévu par mentoré rattaché à un mentor admissible (c.-à-d. directions d'école et directions adjointes dans leurs première et deuxième années).

Mentorat pour les leaders du système nouvellement nommés

Les directions de l'éducation et les agentes et agents de supervision nouvellement nommés continueront à être admissibles aux aides au mentorat dans leurs première et deuxième années. Tout comme en 2008-2009, une aide au mentorat sera fournie par l'entremise de nos associations partenaires, soit le Council of Ontario Directors of Education, le Conseil ontarien des directrices et directeurs de l'éducation de langue française, l'English Catholic Council of Directors of Education, l'Ontario Public Supervisory Officer's Association, l'Association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne, et l'Ontario Catholic Supervisory Officers' Association.

Planification de la relève et perfectionnement des compétences

Dans le cadre de la Stratégie ontarienne en matière de leadership, on s'attend à ce que les conseils scolaires mettent en place un plan pour la relève et le perfectionnement des compétences. Pour les aider à comprendre et à combler les attentes en matière de planification de la relève et de perfectionnement des compétences, nous joignons à la présente un continuum, qui décrit les attentes du ministère quant aux éléments et aux stratégies devant figurer dans les plans des conseils scolaires. Reconnaissant que les conseils scolaires sont à divers stades dans ce domaine, on ne s'attend pas à ce qu'ils aient tous procédé à une mise en œuvre complète la première année. C'est pourquoi nous avons défini trois domaines d'intérêt que tous les conseils scolaires doivent inclure dans leurs plans, notamment :

1. Collecte des données (voir la section A, partie 3),
2. Compétences et habiletés (voir la section B, partie 1);
3. Perfectionnement professionnel (voir la section F, partie 1).

D'autres domaines d'intérêt seront définis, afin d'être mis en œuvre dans les années subséquentes.

Il est de bon ton d'inclure des plans pour la relève et le perfectionnement des compétences à un plan stratégique plus vaste. La planification de la relève peut fournir un contexte à la mise en œuvre de l'évaluation du rendement des directions d'école et des directions adjointes et au mentorat des leaders scolaires et des leaders du système nouvellement nommés. À mesure que les conseils scolaires élaborent et mettent en œuvre leurs plans, ils doivent également prendre en considération l'importance de l'attraction et du perfectionnement de divers candidates et candidats, afin d'assumer des rôles de leaders scolaires et de leaders du système. Il importe de prendre en considération la diversité des élèves de l'Ontario lors de l'identification et de la préparation de la prochaine génération de leaders.

Financement

Pour aider les conseils scolaires à avancer dans la planification de la relève et le perfectionnement des compétences (en particulier les trois domaines d'intérêt susmentionnés), je suis heureux d'annoncer que le ministère versera une subvention pour la planification de la relève et le perfectionnement des compétences unique de 3 millions \$ à l'échelle de la province. Ces fonds seront affectés en utilisant une formule fondée sur le nombre d'écoles dans chaque conseil scolaire (environ 600 \$ par école) et doivent être dépensés d'ici le 31 mars 2010. Voici quelques exemples d'utilisation de la subvention :

- Adapter l'outil d'autoévaluation du leadership (OAL) (pour le trouver, cliquez sur le lien <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/leadership/systems.html>) au contexte du conseil scolaire, administrer l'OAL aux leaders dans l'ensemble du conseil et rédiger des rapports portant sur les lacunes en leadership, de sorte que l'équipe de direction du conseil puisse élaborer le plan de relève (exemple axé sur la collecte de données dans le continuum).
- Planifier, élaborer et mettre en œuvre des programmes ou des ressources d'orientation, d'insertion et de perfectionnement professionnels pour les leaders éventuels, les leaders scolaires et les leaders du système actuels, qui assumeront des rôles du cadre supérieur (semblable au Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant) (exemple axé sur les compétences et les habiletés, et le perfectionnement professionnel dans le continuum).
- Élaborer et/ou mettre en œuvre des outils ou des ressources de planification de la relève, comme une enquête auprès d'aspirants au rôle, afin de déterminer leur état de préparation au poste et/ou les domaines où ils ont besoin de perfectionnement professionnel (exemple axé sur les compétences et les habiletés dans le continuum).
- Acquérir des compétences et des ressources pour appuyer l'élaboration de la planification de la relève et le plan de perfectionnement des compétences (exemple axé sur la collecte des données, les compétences et les habiletés, et le perfectionnement professionnel dans le continuum).

Les conseils scolaires qui ont mis en place un plan pour la relève et le perfectionnement des compétences rigoureux peuvent se servir de la subvention pour la planification de la relève et le perfectionnement des compétences pour financer d'autres initiatives dans le cadre de la SOL. Vous trouverez une liste détaillée des critères de financement à l'annexe A. Veuillez noter que la subvention doit servir à une activité additionnelle et ne doit pas servir à des activités déjà financées, tels que les frais connexes du mentorat.

Déclaration d'intérêt

Veuillez examiner les critères de financement et confirmer votre intérêt pour la réception de fonds à cette fin en renvoyant le formulaire de déclaration d'intérêt (annexe B), d'ici le *lundi 6 juillet 2009*, tel qu'indiqué sur le formulaire.

Ressources

L'Institut de leadership en éducation (ILE) a publié un rapport sur la *Planification de la relève pour le leadership dans les écoles et les conseils scolaires ontariens*. Ce rapport, qui est disponible sur le site de l'ILE, à <http://www.education-leadership-ontario.ca/researchf.shtml>, est une ressource très utile. L'ILE a demandé à CODE de recueillir des renseignements sur les outils et les pratiques actuellement utilisés dans le secteur. Ces ressources seront disponibles sur le site de l'ILE à l'automne 2009.

Exigences en matière de rapport

Durant 2009-2010, les conseils scolaires devront présenter un rapport sur l'avancement de leur mise en œuvre. Un modèle de rapport sera fourni.

J'aimerais vous remercier de votre soutien et de vos conseils, afin de renforcer la mise en œuvre de la SOL et sa contribution au rendement et au bien-être des élèves.

Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez me les adresser ou les adresser à Marg Connor, à Marg.Connor@ontario.ca.

Cordialement,

Barry Pervin

C.C. :

Association des conseillères et conseillers des écoles publiques de l'Ontario de l'éducation franco-ontarienne

Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques

Association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne

Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes

Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens

Catholic Principals' Council of Ontario

Centre Jules-Léger

Council of Ontario Directors of Education

Conseil ontarien des directions de l'éducation de langue française

Table ronde de partenariat en éducation

English Catholic Council of Ontario Directors of Education

Elementary Teachers' Federation of Ontario

Formation du personnel-cadre

Alliance-Éducation

Membres de l'Institut de leadership en éducation (ILE)

Ontario Catholic Supervisory Officers' Association

Ontario Catholic Trustee Association

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Ontario English Catholic Teachers' Association

Ontario Principals' Council

Ontario Public School Boards' Association

Ontario Public Supervisory Officials' Association

Fédération des enseignantes/enseignants des écoles secondaires de l'Ontario

Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Ken Thurston

Denys Giguère

Marla Hume

Sous-ministres adjoints

Directeurs / Directrices

Chefs des bureaux régionaux, Direction des services régionaux

Linda Lazda